



FICHE SYNTHETIQUE
Dispositif « Jeunes 18 à 25 ans » 2017/2018

« Accompagnement vers la formation et l'emploi dans les secteurs sociaux et médico-sociaux »

| | Demandeurs d'emplois |
|--|---|
| Public | Jeunes de 18 à 25 ans, avec ou sans qualification, avec ou sans diplôme (mais non supérieur à Bac +2), avec ou sans expérience... mais intéressés par les métiers du social. Demandeurs d'emploi inscrits chez Pôle Emploi ou dans une Mission Locale. |
| Prescripteurs | Missions locales, Pôle Emploi |
| Objectif | Aider des jeunes à construire et concrétiser un projet de formation dans le social |
| Modalités | Après entretien individuel de sélection, bilan des compétences transférables et positionnement, construction d'un parcours personnalisé incluant des temps individuels et collectifs, un tutorat, des stages, un accompagnement et un suivi jusqu'à l'entrée en formation qualifiante ou en emploi. |
| Durée | Accompagnement individualisé et contractualisé, comprenant au minimum 255 heures de formation entre le jeudi 28 septembre 2017 (à confirmer) et le 29 juin 2018. |
| Démarrage | Jeudi 28 septembre 2017 (les sélections se feront durant tout le mois de septembre). |
| Durée de l'accompagnement | 9 mois. |
| Nombre maximum de bénéficiaires | 15 (pour le Haut-Rhin ¹) |
| Financement | Région Grand Est |

Responsable pédagogique pour l'ISSM :

Delphine MALKA

03.89.33.57.96 d.malka@issm.asso.fr

¹ 4 autres centres porteurs accueilleront également 15 jeunes : l'IFCAAD pour le Bas-Rhin, l'IRTS de Lorraine et l'INFA pour la Lorraine, l'IRTS de Champagne-Ardenne pour la Champagne-Ardenne.